

## Kit « J'organise une rencontre chez les habitants »

Vous souhaitez accueillir des agents du Parc naturel régional du Luberon chez vous (ou un autre lieu) pour parler du devenir du territoire?

Le Parc du Luberon souhaite rencontrer les habitants pour partager notre vision du territoire aujourd'hui et pour demain. Pour organiser une rencontre à domicile, vous devez contacter l'équipe du Parc, ensemble nous fixerons un jour, une date, la logistique et votre rôle attendu en tant que hôte.

Pour le bon fonctionnement des échanges et compte-tenu de la situation sanitaire, un certain nombre de conditions doivent être réunies pour permettre le confort et la libre expression des personnes. Ce kit vous aidera à assurer votre rencontre avant, pendant et après la rencontre.

**Attention, les rencontres seront limitées à 20 réparties sur l'ensemble du territoire.**

## 3 étapes

### Pour organiser une rencontre chez les habitants

**Etape 1. La préparation**

**Etape 2. Le jour J**

**Etape 3. L'après rencontre**

## Etape 1 – La préparation

### Action 1. Manifestez votre intention d'accueillir et d'organiser une rencontre.

Avant tout, il faut compléter un formulaire ([ici](#)) identifiant le lieu où pourra se tenir la rencontre. En fonction de vos préférences de disponibilités et de thèmes à aborder, nous vous confirmerons par mail le lieu et la date de la rencontre.

### Action 2. Invitez les participants

Une fois la date et le lieu confirmés, il vous appartient de mobiliser les participants.

Définissez les personnes que vous voulez inviter à votre rencontre. Nous vous conseillons de convier des personnes d'horizons diverses (jeunes, retraités, actifs, entrepreneurs...) afin de dynamiser davantage les échanges. N'hésitez pas à convier des voisins, des collègues, de la famille...

Le nombre de participants maximum autorisé s'élève à 8 (vous y compris) sachant que 2 agents du Parc seront présents.

Si votre domicile vous semble trop petit compte tenu des distances de sécurité nécessaires (1 m entre les participants), n'hésitez pas à solliciter votre mairie, qui à la suite de votre demande peut mettre à disposition une salle communale (bien que ce ne soit pas une obligation pour la commune).

# REVISION DE LA CHARTE DU PARC

## Rencontres chez les habitants



### Action 3. Identifiez le(s) thème(s) et les questions

Afin de préparer au mieux la venue des agents du Parc, n'hésitez pas à envoyer en amont les questions que vous ou vos invités pouvez avoir. Cela permettra aux agents de vous apporter le Jour J des réponses ou des éclaircissements sur les sujets.

### Action 4. Pensez à visiter le site internet [www.parcduluberon.fr](http://www.parcduluberon.fr)

En tant que hôte, n'hésitez pas à vous approprier les informations disponibles sur le site Internet ou bien de demander de la documentation en amont de la rencontre.

## Etape 2. Le jour J

### Action 5. L'accueil

#### Protocole Covid-19 :

Les rencontres chez les habitants devront respecter les protocoles sanitaires préfectoraux et municipaux : port du masque obligatoire, respect des gestes barrières, distanciation physique... L'équipe du Parc vous assistera dans la mise en œuvre du protocole sanitaire.

Une feuille d'émargement sera à disposition afin que les participants puissent indiquer leur nom, voire leur contact.

Un autre document sera remis aux participants pour nous autoriser à prendre des photos et des vidéos.

### Action 6. L'animation

Dans l'idéal, la rencontre ne devra pas dépasser 2h. Les agents du Parc animeront et faciliteront avec vous les échanges. Les principes de base (règles) qui seront rappelés sont les suivantes :

- L'écoute active des participants
- La bienveillance
- Le respect des temps de parole de chacun

### Action 7. Le déroulé

Les agents resteront à l'écoute de vos besoins, de vos propositions et s'adapteront naturellement aux situations diverses. Néanmoins, nous vous proposons dans la mesure du possible le déroulé suivant :

- Une introduction (15 min environ)
  - Un mot de bienvenue (par vous)
  - Un rappel des règles, des objectifs de la rencontre et du rôle de chacun (par le Parc)
  - une présentation des participants (tour de table classique ou animation plus ludique) (par le Parc)
- Discussions autour des questions, des thèmes et du rôle du Parc (45 min environ)
- Discussions sur le Parc de demain « Comment voyez-vous le territoire dans 20 ans ? » (45min environ)
- Une conclusion (15 min environ)
  - Remerciements, photos...

# REVISION DE LA CHARTE DU PARC

## Rencontres chez les habitants



### Etape 3. Après la rencontre

#### Action 8. Le compte rendu de la rencontre

L'équipe du Parc réalisera un compte rendu de la rencontre, nous veillerons à anonymiser les propos recueillis. Les photos, vidéos et propos seront envoyés par mail, publiés sur le site du Parc et sur les réseaux sociaux.

S'il y a des questions pour lesquelles les agents sur place n'ont pas eu de réponse à vous apporter, des compléments ou des précisions vous seront également envoyés par mail.

#### Action 9. La restitution des Rencontres chez les habitants

Tous les comptes-rendus seront intégrés dans un bilan final de concertation propre aux « Rencontres chez les habitants ». Ce dernier fera l'objet d'une restitution devant les élus du territoire afin de partager les préoccupations et les idées des habitants.

Ce document permettra par la suite d'alimenter les débats et la future charte du Parc 2024-2039.

#### Action 10. Et après ?

Si les échanges vous ont donné à vous et/ou aux participants l'envie de contribuer davantage à l'élaboration de la future Charte, plusieurs façons d'agir vous seront proposées :

- Participer aux ateliers territoriaux (nov/déc 2020)
- S'impliquer dans le Conseil territorial (à partir de janvier 2021)
- Emettre des propositions en ligne (durant la période de révision)